AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES



Edition
Grandes Cultures

REGION CENTRE

BULLETIN TECHNIQUE N° 26

10 SEPTEMBRE 1992

COLZA : Phoma : Pas d'intervention fongicide à l'automne.
Limace, puceron : A Surveiller.

CEREALES : Mouche grise : traitement de semences.

MAIS DOUX : Pyrale : le 2è vol se poursuit mais reste faible.

Dépliant "Mieux utiliser les produits phytosanitaires et préserver notre cadre de vie" : à conserver.

- COLZA -

PHOMA :

Situation : La campagne 1991-1992 a été marquée par une recrudescence de cette maladie, en particulier les attaques au collet provoquant dès l'automne, des disparitions de pieds puis une casse parfois importante au printemps, notamment en situations de levées tardives.

Biologie du champignon : Il ne se conserve que sur débris de récolte et se transmet par voie aérienne. La formation de spores nécessite des températures douces, de la lumière et de la pluie ; la dissémination se fait par le vent.

La contamination aboutit à la naissance d'un mycélium qui colonise les vaisseaux conducteurs du colza. On peut observer :

- des taches gris-blanc avec formation de points noirs (pycnides) sur feuille (dès l'automne), tiges et siliques : manifestations bénine, la plus courante,

- des nécroses au collet suite à des attaques sur stades jeunes de la culture (jusqu'à 2-3 feuilles) : en effet, au bout d'environ 1 mois, il y a formation d'une "barrière" empêchant la pénétration du phoma dans le pivot ou le collet. Si l'attaque est précoce et intense, elle peut aboutir à la casse de la tige et à la verse.

Le niveau atteint est en fait la résultante de plusieurs facteurs :

- la sensibilité variétale, les variétés inscrites jusqu'en 1985 représentaient une bonne tolérance à l'égard du phoma. On a pu noter depuis lors l'apparition de variétés de tolérance un peu moindre, ce qui peut favoriser une remontée de la maladie,

- l'évolution de la sensibilité selon le stade, en effet les stades jeunes de la culture, jusqu'à 2-3 feuilles, restent sensibles aux attaques sur collet,

- les conditions climatiques de l'automne, avec la sécheresse qui a très souvent retardé le développement des plantes ; certaines parcelles sont restées longtemps au stade critique, notamment les levées les plus tardives, dans l'ensemble les plus attaquées.

Préconisation : Les travaux réalisés juqu'à présent montrent qu'aucune méthode de protection chimique ne peut être proposée contre le phoma.

Nous déconseillons donc toute intervention fongicide d'automne pour lutter contre le phoma, qu'il s'agisse de la forme "nécrose du collet" ou de la forme "pieds sec".

PUCERONS :

Jusqu'au 8 Septembre, aucune capture de *Myzus persicae* et de *Brevicoryne brassicae* n'est intervenue à la tour de Fleury les Aubrais.

Surveillez cependant les parcelles à partir de la levée. Nous rappelons qu'une intervention est justifiée en présence d'une plante sur 5 porteuse de pucerons.

28 45 41 18 36

Publication périodique

ABONNEMENT ANNUEL : 240 F

Ministère de l'Agriculture et de la Forêt
Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
BP 210 - 93, rue de Curambourg
45403 FLEURY LES AUBRAIS CEDEX
Tél. 38.86.36.24

749



LIMACES :

Les tout premiers stades sont les plus sensibles aux attaques.

Surveillez les parcelles ; déceler la présence éventuelle de limace à l'aide de pièges,granulés anti-limaces sous des tuiles, dans les zones les plus exposées (bordures, voisinage de talus). Intervenez rapidement lorsque nécessaire avec : bensultap (MALICE à 7,5 kg/ha), mercaptodiméthur (MESUROL RF à 3 kg/ha), métaldéhyde (nombreuses spécialités : 5 à 10 kg/ha de spécialité à 5 % m.a.), thiodicarbe (SKIPPER à 5 kg/ha).

RAPPEL POUR L'INSTALLATION DES CUVETTES JAUNES : Afin de repérer les insectes dès leur arrivée sur les cultures (Grosses Altises et Charançon du bourgeon terminal), pensez à mettre en place les cuvettes jaunes dès le semis. Elles doivent être enterrées jusqu'au stade "deux feuilles" et positionnées à 10 mètres de la bordure, si possible du côté d'un ancien champ de colza. Ensuite, le fond de la cuvette doit suivre le niveau supérieur de la végétation.

Surveillance : deux fois par semaine et tous les jours après les premières captures.

- CEREALES -

TRAITEMENT DE SEMENCES :

Contre la mouche grise, le traitement de semences demeure le moyen de lutte le plus efficace dans les situations à risque d'attaque (protection de type T4).

Ce ravageur provoque localement des dégâts (régions d'Artenay, Toury, Pithiviers, Chailly en Gâtinais, Bellegarde, Ladon, Lorris, Neuville aux Bois, Trainou -45-, Issoudun et St Florent -36-). Les mouches pondent des oeufs avant le semis et les larves se développent dans le bourgeon à la sortie de l'hiver, conduisant au symptôme de dernière feuille jaune vers le mois de Février-Mars.

Le risque d'attaque est surtout élevé si la céréale est implantée après culture récoltée tôt et déchaumée de suite (Juillet à début Août) ou couvrant mal le sol. Les précédents les plus favorables aux pontes sont donc des céréales à paille, le pois et les betteraves.

Le risque de dégâts n'est sensible que pour les cultures mises en place en conditions difficiles à l'automne (semis profonds tardifs sur sol motteux, conditions froides et humides dès la levée, plante n'ayant pas atteint le stade "début tallage" à l'éclosion des oeufs en sortie d'hiver). Dans les autres cas, les attaques se portent sur les talles et la culture est en mesure de compenser totalement les dégâts.

Remarque :

Ne pas confondre **Mouche grise et Mouche jaune**. Ce ravageur cause le même type de dégâts.

Les symptômes apparaissent dès le stade redressement de la céréale (Mars à Avril). Ils concernent le plus souvent une talle que le maître brun.

Cette mouche pond dans les semis de céréales au pied des jeunes plantules de blé dès la levée de la culture. Les semis précoces sont davantage exposés aux pontes de ce ravageur. La larve pénètre au coeur de la plantule en descendant entre les graines ; **les traitements de semence sont inefficaces envers ce ravageur.**

Dans la majorité des cas, les traitements visant les pucerons vecteurs de JNO permettent d'atteindre les adultes de Mouche jaune. Cependant, dans les secteurs où il n'est pas utile d'intervenir contre les pucerons à l'automne, des dégâts de ce ravageur peuvent être visibles dans certaines parcelles au printemps.

- MAIS DOUX -

PYRALE :

Le vol est actuellement faible mais peut s'intensifier avec un réchauffement. Les interventions doivent se poursuivre pour les cultures tardives.

* * *

6 ELIMINATION DES FONDS DE CUVE PAR EPANDAGE SUR LE CHAMP

- Diluez 5 fois le fond de cuve et traitez plus vite **pour éviter tout risque de surdosage.**
- Il est également possible de diminuer la pression de pulvérisation.
- Utilisez un réservoir de rinçage.

7 RINÇAGE DU PULVERISATEUR

- Epandez les eaux de rinçage sur le champ le plus proche de même culture.
- Ne les videz pas dans un égout, une cour, un fossé ou près d'un point d'eau.



Rincez au champ

8 ELIMINATION DES EMBALLAGES RINCES

- Embellissez votre environnement, **ne les abandonnez pas en bordure de champs ou derrière les bâtiments.**
- Eliminez-les selon les conseils d'usage.
- Reportez-vous aux indications de l'étiquette.
- **Eliminez les emballages papier et les emballages plastique en respectant la réglementation.**
- **Dans l'attente d'un système de collecte, percez les emballages métalliques pour les rendre inutilisables.**

9 ELIMINATION DES VIEUX PRODUITS EN STOCKS

- Utilisez vos produits d'une année sur l'autre.
- Ne les jetez pas dans les poubelles ou les décharges.
- Profitez des collectes organisées.

10 DESHERBAGE DES ZONES A FORT RISQUE DE RUISSELLEMENT

Pentes des fossés.

Talus et abords de clôtures électriques proches des fossés.

Cours goudronnées et terrains en terre battue.

Trottoirs et pentes de garages.

Allées et chemins.

- L'entretien de ces zones doit être dissocié du désherbage de vos cultures.
- Des produits spécifiques ont été étudiés pour cet usage; utilisez-les après conseil de votre distributeur.

Imp. Penhéleux 99 62 84 49

MIEUX UTILISER LES PRODUITS PHYTOSANITAIRES ET PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Groupe de Travail Régional*
Désherbage du Maïs

- Pour la protection de l'environnement et de notre cadre de vie, un certain nombre de normes ont été établies :

  Notamment la norme CEE pour l'eau potable. Cette norme indique que l'eau du réseau de distribution ne doit pas contenir plus de 0,1 ug/L d'une matière active seule. Cela équivaut à 1 g de matière active dans 10 000 M^3 d'eau, ou, encore, à l'entraînement de 2 centimètres cubes d'un produit à 50 % dans un lac de 1 ha de 1 m de profondeur.
- L'utilité des produits autorisés pour la protection des cultures [illegible] pas remise en cause.
- Le risque d'entraînement est faible, lorsqu'ils sont appliqués dans le champ suivant les bonnes pratiques agricoles.
- Par contre, un certain nombre de précautions sont à prendre pour éviter tout accident.



*Groupe de Travail Régional pour la Bretagne, constitué de Représentants des Chambres d'Agriculture, des Coopératives et Négoces Agricoles, des CUMA et Entrepreneurs de Travaux Agricoles, de la M.S.A., de l'Industrie Phytosanitaire, des Instituts Techniques, de la Recherche Agronomique, du Ministère de l'Agriculture et de la Forêt; et animé par la D.R.A.F. (Service Régional de la Protection des Végétaux).

Renseignements S.R.P.V.
280, rue de Fougères - B.P. 79128
35079 RENNES CEDEX
Tél. 99.36.01.74

Publié par la Fédération Régionale des Groupements de Défense contre les Ennemis des Cultures avec le concours financier de Bretagne Eau Pure. Avril 1992.

7 50

1 IMPLANTATION DE LA CULTURE

- Agissez dès la préparation des sols.
- Maintenez une bande enherbée pour créer un obstacle naturel à l'entraînement des produits : aux abords des points d'eau, en bordure de fossé, en bas de pente.
- Dans les champs très en pente, essayez de cultiver suivant les courbes de niveau.



Maintenez une bande enherbée

2 VERIFICATION DU PULVERISATEUR ET CALCUL DES DOSES

- Utilisez un pulvérisateur en bon état (buses et débit contrôlés), pour respecter les volumes de bouillie et les doses de produits par ha.
- Calculez au plus juste la quantité de bouillie pour limiter les fonds de cuve.
- Lisez attentivement les étiquettes.
- Prévoyez une réserve d'eau sur l'appareil ou au champ pour la dilution du fond de cuve et le rinçage.
- Des équipements du pulvérisateur facilitent la protection de l'applicateur et de l'environnement : incorporateur de produits, système de rinçage des emballages, bidon lave-main, réservoir de rinçage.



Réservoir de rinçage



Incorporateur de produits

3 REMPLISSAGE DES PULVERISATEURS

- Remplissez les cuves de pulvérisateurs suffisamment loin des points d'eau, car toute erreur est alors dramatique.
- Surveillez le remplissage pour éviter tout débordement. Ce stade constitue la source majeure d'accidents. Contre la mousse, utilisez un antimousse ou du fuel domestique.
- Protégez vos sources d'approvisionnement en eau : réseau de distribution, plans d'eau, rivières...

A l'aide :
- Si possible d'un dispositif de surversement pour le remplissage des cuves. C'est la solution la plus sûre.
- Sinon, d'une cuve de stockage intermédiaire.
- Ou, éventuellement, d'un clapet anti retour sur le robinet lorsque le tuyau de remplissage plonge dans la cuve.



Ne remplissez pas vos cuves à un cours d'eau



Remplissage avec une cuve intermédiaire



Remplissage par surversement

4 RINÇAGE DES EMBALLAGES AU MOMENT DU REMPLISSAGE

- Bien les vider.
- Rincez 3 fois à l'eau et videz l'eau de rinçage dans le pulvérisateur.
- Il existe des solutions plus faciles : l'utilisation de produits conditionnés dans des emballages hydrosolubles.

5 PULVERISATION : VISEZ JUSTE, TRAITEZ LA CULTURE !

- Ne pulvérisez pas trop près des points d'eau (sources, ruisseaux, plans d'eau, fossés...) et évitez tout débordement de rampe sur de l'eau ou des fossés (même à sec).
- Evitez de traiter par grand vent.



Traitez la culture, pas le fossé

